

## MONGE Jean-Louis

[Retrait sans remplacement] Suite à la déclaration déposée par téléprocédure sur le site internet du ministère de la Justice, considérée comme complète le 8 février 2021, et en l'absence d'opposition du garde des Sceaux, ministre de la Justice, dans le délai de deux mois à compter de cette date,

Le retrait de Maître Jean-Louis MONGE, huissier de justice associé, membre de la société civile professionnelle « MONGE Jean-Louis et VAN LUYDT Julien », titulaire d'un office d'huissier de justice à la résidence de Belin-Béliet (Gironde), a pris effet.

---

**Associé (s) en exercice :**  
Julien VAN LUYDT